

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0011049

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5032 Société : RAM

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ABDELFADEL SAID Date de naissance : 08/01/64

Adresse : 11 lot 1 FLORIDA Rue 7 California CASA

Tél. : 0661.342400 Total des frais engagés : — 23000DH — Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Mohammed TAHAA

Spécialiste en médecine
physique et réadaptation
6, Rue Ahmed Naciri . Casablanca
Tél 05.22.98.99.94

09 OCT. 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11/09/2019

Nom et prénom du malade : M. ABDELFADEL Said Age : _____

Lien de parenté :

 Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

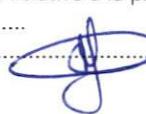
+ Epaule conflictuelle
+ Epaule tendinosa (Epaule dure)

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 16/09/19

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/07/19	CA		300,- dh	<i>Dr. A. M. Nacir - Spécialiste de la Dentisterie - physiothérapeute - 6, Rue Ahmed Nacir - Casablanca - Tél. 05.22.49.73.73</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LA VILLE DE RADIOS</i> CENTRE DE RADIODIAGNOSTIQUE Rue d'Agadir, Angle Bd. Hassan II Tél: 0522 49 73 73 - Casablanca	16/07/19	EDUQUE DENTAL Eduque Droite IRM Eduque Droite	2000,- dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le 16/07/2019

FACTURE

FACTURE N° : 04379/2019
NOM-PRENOM : ABDELFADEL SAID

EXAMEN(S) REALISE(S) : IRM EPAULE DROITE
ECHOGRAPHIE EPAULE DROITE

MONTANT : 2000 DH

DEUX MILLE DH
REGLEMENT : TPE



عيادة الطب الفيزيائي و التأهيل - الطب الرياضي

Cabinet de médecine physique et de réadaptation - médecine du Sport

Dr. Mohammed TAHA

Spécialiste

Diplômé de la faculté de médecine
de Lille II (FRANCE)

الدكتور محمد طه

اختصاصي

خريج كلية الطب بليل II (فرنسا)

Case le 11/04/2019

M. ABDELFADEL Saïd

Echographie de l'épaule
droite

IRM de l'épaule droite

Epaule confluente
Epaule tendineuse (rotateur
extrem)

Antécubital de goutteuse
retinaculum et ilé

Dr. A.BELHOUCINE

Radiologue diagnostic et interventionnel
Laureat de la Faculté de Médecine de Marseille
Ancien P.H. des hôpitaux de France
Casablanca , le 16/07/2019

PATIENT : ABDELFADEL SAID

MEDECIN TRAITANT : DR TAHIA MOHAMMED

EXAMEN(S) REALISE(S) : **IRM EPAULE DROITE**

TECHNIQUE :

Densité de Proton dans les 3 plans

T1 coronale.

RÉSULTAT :

- Tendinopathie distale du tendon supra-épineux, sur conflit sous acromial, avec remaniements tendineux, associée à une fissure transfixante distale, en pré-insertion, avec une lame liquide de la bourse sous deltoïdienne.
- Respect des tendons infra-épineux et sous scapulaire.
- Le tendon long biceps est en place, au niveau de sa gouttière, entouré d'un épanchement liquidiens.
- Discret épanchement liquide intra-articulaire.
- Arthrose acromio-claviculaire modérée, aggravant le conflit sous acromial.
- Respect de l'articulation gléno-humérale et des bourrelets remaniés, mais en place.
- Absence de signe de dégénérescence musculaire.

CONCLUSION:

- Conflit sous acromial, responsable d'une tendinopathie du tendon supra-épineux, avec fissure transfixante distale, associée à une bursite sous deltoïdienne et une tenosynovite du tendon long biceps.
- Hypertrophie modérée de l'articulation acromio-claviculaire..
- Absence de dégénérescence graisseuse musculaire.

En vous remerciant de votre confiance

Signé : DR BELHOUCINE

Pour consulter les images, utilisez le lien : <http://196.70.251.252:8088/images/> Login : BP27286 Mot de Passe : BP20336